

Inauguration de la Base Nautique Intercommunale de Petit-Bourg

Le mardi 3 décembre, le Maire de Petit-Bourg David NEBOR s'est joint au président de la [Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre](#), Guy Losbar, au président de la commission sport de la [Région Guadeloupe](#), Camille Élisabeth, et à Victor Jean-Noël, Chevalier de l'Ordre national du Mérite, dont la base porte désormais le nom, pour inaugurer cette nouvelle infrastructure sportive.

Il s'agit d'un équipement de premier plan qui symbolise un engagement en faveur du développement des activités nautiques et aquatiques.

Il permettra à la population du Nord Basse-Terre, et en particulier aux habitants de Petit-Bourg, de s'initier ou de se perfectionner dans les activités nautiques et aquatiques, sur les magnifiques plans d'eau de la Ville.

La base nautique offre des équipements de qualité, accompagnés par des professionnels expérimentés, afin de garantir un encadrement optimal pour tous les pratiquants, des débutants aux plus confirmés. L'objectif est de rendre le milieu nautique accessible à tous, dans un environnement sécurisé et adapté.



Initiation au canoë-kayak avec les élèves de l'école Mixte 3







Revivez les moments forts de cette inauguration grâce au reportage de [Le PIGE TV](#)

A qui s'adresser ?

Mairie



0590 95 38 00



0590 95 38 01



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



contact@ville-petitbourg.fr

Relais de la Flamme à Petit-Bourg

Le samedi 15 juin, la Ville de Petit-Bourg, Terre de jeux 2024 et Terre d'Escrime accueillera la flamme olympique, en présence de Laura FLESSEL, Ancienne Ministre des Sports, Quintuple Championne Olympique, Championne du Monde, d'Europe et de France d'Escrime .

Vivons ensemble ce moment historique

Les relayeurs prendront le départ du point de vue de Morne-Bourg pour arriver au Palais des sports L. FLESSEL de la Pointe-à-Bacchus. Les lieux et passages clés de notre Ville sont désormais prêts à accueillir cet évènement qui marquera l'histoire.

Afin de garantir la sécurité des relayeurs et de la population, des modalités de stationnement et de circulation seront mises en place dès le matin et dès 11h00, l'accès au Centre-Ville sera limité.

Circulation et stationnement :

À l'occasion du passage de la « Flamme Olympique » prévu le samedi 15 juin 2024, **la circulation et le stationnement seront réglementés de 13h00 à 19h00.**

Le stationnement sera interdit dans les rues suivantes :

- Rue Victor SCHOELCHER (de l'intersection Morne-Bourg à Gerty ARCHIMEDE),

- Rond-point de BLONDE,
- Rue Gerty ARCHIMEDE,
- Rue BELAIR,
- Rue Victor HUGUES,
- Rue Marcel NITUSGAU,
- Rue René CASSIN.

Le stationnement sera interdit dans les Parkings mentionnés ci-dessous:

- Lycée des Droits de l'Homme
- Gare routière de Montebello
- Complexe sportif Gaël MONFILS
- École Mixte 3 Hyacinthe GERIAC de Pointe-à-Bacchus.

Pour assurer la sécurité des participants et des usagers, la route sera fermée à la circulation des automobilistes dès 15h.*

Le trajet de la Flamme :

Départ : Intersection RD33/Chemin de Morne-Bourg – Rue Victor SCHOELCHER – RD33 – Rue Gerty ARCHIMEDE – Rue BELAIR – Rue Victor HUGUES -Rond-point René CASSIN – Rue Marcel NITUSGAU.**Arrivée :** Palais des Sports Laura FLESSEL.

**[1] Voir plus bas « Arrêté réglementant la circulation et de stationnement à l'occasion du passage de la « Flamme Olympique » le samedi 15 juin 2024.*

Les Points Chauds :

Le samedi 15 juin 2024, dès 14h, venez nombreux vivre cet évènement historique, au cœur des différents points chauds dispersés tout au long du parcours :

- **Point de vue de Morne Bourg :** Animation par le groupe carnavalesque Atout Band...
- **Place de la Mairie :** Animations avec le groupe a Mass

MBM et la Ville de Petit-Bourg (Stand photos souvenirs, animations et cadeaux à gagner...)

- **Place de l'Église Notre-Dame de Bon Port** : Animation Quadrille avec l'association Yon a Lot
- **Centre commercial de Bellevue** : FlashMob des élèves de l'école Mixte 3 Mauvice CHOVIN0...
- **Rue du Stade** : Rassemblement des associations sportives de la Ville de Petit-Bourg



A qui s'adresser ?

Mairie de Petit-Bourg



0590 95 38 00



Rue Victor SCHOELCHER

97170 Petit-Bourg



Arrêté réglementant la circulation et de stationnement à l'occasion du passage de la « Flamme Olympique » le samedi 15 juin 2024

[Arrêté Flamme Olympique](#)